



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le lundi 16 janvier 2017, à 19H30, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Présences

Madame Hélène D. Michaud, mairesse suppléante
Monsieur Mario Émond, conseiller
Monsieur François Garon, conseiller

Absences motivées

Monsieur René-Jean Pagé, maire
Monsieur André Métivier, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance, Mme Kathy Paré, secrétaire et 7 personnes.

1. OUVERTURE

Madame Hélène D. Michaud, mairesse suppléante souhaite la bienvenue aux personnes présentes et offre ses vœux pour l'année 2017.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Hélène D. Michaud, mairesse suppléante fait la lecture de l'ordre du jour.

-
1. **Ouverture**
 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
 4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du budget du 19 décembre**
 5. **Correspondance : Voir liste**
 6. **Trésorerie :**
 - 6.1 Rapport financier au 31 décembre 2016
 - 6.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / décembre 2016
 - 6.3 Présentation des « Comptes à payer - janvier 2016 »
 7. **Dépôt de documents**
 - 7.1 État des résultats au 31 décembre 2016
 - 7.2 Liste des permis émis pour le mois de décembre 2016
 8. **Avis de motion**
 9. **Règlements**
 - 9.1 Règlement no 343-16 concernant la fixation de la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux et modifiant le Règlement no 323-15
 10. **Résolutions**
 - 10.1 Association des Directeurs municipaux du Québec / adhésion annuelle
 - 10.2 COMBEQ / adhésion annuelle
 - 10.3 Augmentation du traitement des élus et employés municipaux au 1^{er} janvier 2017 (coût de la vie)
 - 10.4 Reconduction de la politique familiale et remboursement des activités pour l'année 2017 pour les résidents permanents
 11. **Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**
 - 11.1 Envoi des comptes de taxes 2017
 12. **Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour**
 13. **Deuxième période de questions**
 14. **Clôture de la séance**

REPORTÉ

15. **Levée de l'assemblée**

17-01-001

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le report du point 10.3 Augmentation du traitement des élus et employés municipaux au 1^{er} janvier 2017 (coût de la vie).

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE 19 DÉCEMBRE 2016 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2017**

Séance ordinaire du 19 décembre 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2016, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-002

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2016.

Séance extraordinaire de l'adoption du budget 2017 tenue le 19 décembre 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (adoption du budget 2017) du 19 décembre 2016, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-003

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2016.

5. **CORRESPONDANCE**

La secrétaire dépose la correspondance reçue au 13 janvier 2017.

6. **TRÉSORERIE**

6.1 **RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2016**

La secrétaire fait la lecture du rapport financier au 31 décembre 2016.

17-01-004

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ledit rapport financier au 31 décembre 2016 soit adopté tel que lu.

6.2 **APPROBATION DES BORDEREAUX DE DÉPENSES ET SALAIRE / DÉCEMBRE 2016**

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie des bordereaux de dépenses et salaire pour la période de décembre 2016, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

Les bordereaux de dépenses et salaire pour la période de décembre 2016 dont le paiement a déjà été autorisé totalisant **76 939.93 \$** sont annexés au présent procès-verbal.

BORDEREAU DE DÉPENSES ET SALAIRE / DÉCEMBRE 2016	
DÉPENSES	70 069.78 \$
SALAIRE DU CONSEIL	2 262.09 \$
SALAIRE DES EMPLOYÉS	4 608.06 \$
TOTAL	76 939.93\$

17-01-005 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE les Bordereaux de dépenses et salaire pour le mois de DÉCEMBRE 2016 soient adoptés tels que présentés.

6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER / JANVIER 2017

La secrétaire fait la lecture des comptes à payer pour le mois de janvier 2017.

17-01-006 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes à payer du mois de janvier 2017 / liste en annexe soient approuvés tels que présentés et que la secrétaire-trésorière procède au paiement des dépenses y figurant pour un total de **68 290.31 \$**.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

7.1 État des résultats au 31 décembre 2016

La secrétaire dépose pour être annexé au procès-verbal, les états des résultats au 31 décembre 2016.

7.2 Liste des permis émis pour le mois de décembre 2016 / Bilan annuel

La secrétaire dépose, pour être annexée au présent procès-verbal, la liste des permis émis pour le mois de décembre 2016.

	année 2016
Janvier	8 000 \$
Février et Mars	0 \$
Avril	89 500 \$
Mai	369363 \$
Juin	71 200 \$
Juillet	14 000 \$
Août	76 800 \$
Septembre	293 300 \$
Octobre	175 050 \$
Novembre	60 800 \$
Décembre	0 \$
TOTAL	1 152 513 \$

8. AVIS DE MOTION

9. RÈGLEMENTS

9.1 Règlement no 343-16 concernant la fixation de la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux et modifiant le Règlement no 323-15

ATTENDU que la *Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001)* détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement no 323-15 sur le traitement des élus et ses amendements afin d'augmenter la rémunération annuelle des conseillers;

ATTENDU qu'un avis de motion de la présentation de ce présent règlement a été donné par le conseiller, M. Mario Émond lors de la séance du conseil, tenue le 19 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mario Émond, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

17-01-007

QUE le Règlement no 343-16 soit adopté et que le conseil décrète ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le *Règlement no 323-15 relatif au traitement des élus* est modifié ainsi :

2.1. : L'article 3 dudit règlement est modifié en y ajoutant le tableau suivant en remplacement de l'ancien :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	TOTAL
Maire	8 360 \$	4 180 \$	12 540 \$
Conseiller	2 667 \$	1 333 \$	4 000 \$

2.2. : L'article 4 dudit règlement est modifié en y ajoutant le tableau suivant en remplacement de l'ancien attaché au traitement annuel de base :

Traitement annuel de base

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	TOTAL
Maire	7 000 \$	3 500 \$	10 500 \$
Conseiller	1 306 \$	654 \$	1 960 \$

Article 3.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

10. RÉSOLUTIONS

10.1 Association des Directeurs municipaux du Québec / adhésion annuelle

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mario Émond, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

17-01-008

QUE la Ville de Lac Sergent renouvelle sa cotisation annuelle de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2017 au montant de 859.64 \$ taxes incluses;

ET que cette dépense soit imputée au poste budgétaire Gestion financière et administrative / Cotisations et abonnement : code 2130494.

10.2 COMBEQ / adhésion annuelle

17-01-009 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité renouvelle l'inscription de l'inspecteur municipal comme membre actif de la COMBEQ pour l'année 2017.

QUE les coûts d'adhésion de 350.00\$ plus taxes soient chargés au poste budgétaire Cotisations/abonnements - code 213-0494.

REPORTÉ

10.3 Augmentation du traitement des élus et employés municipaux au 1^{er} janvier 2017 (coût de la vie)

10.4 Reconduction de la politique familiale et remboursement des activités pour l'année 2017 pour les résidents permanents

17-01-010 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres présents

QUE la politique familiale concernant le remboursement des activités soit reconduite pour l'année 2017 selon les maximums autorisés de réclamation par famille;

1 ou 2 adultes sans enfant	Maximum autorisé : 125\$
1 ou 2 adultes avec 1 enfant	Maximum autorisé : 150\$
1 ou 2 adultes avec 2 enfants	Maximum autorisé : 250\$
1 ou 2 adultes avec 3 enfants et plus	Maximum autorisé : 300\$

QU'un montant de quatre mille cinq cents (4 500) dollars soit réservé pour aider les résidents permanents à défrayer les inscriptions aux sports intermunicipaux pour les activités suivies de janvier à décembre 2017;

QUE le montant de 4 500 \$ soit réparti au prorata du montant éligible des demandes de remboursements reçues au 31 décembre 2017.

11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Prochaine séance ordinaire / lundi 20 février 2017

Madame la mairesse suppléante nous avise que la prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu le 20 février 2017.

11.2 Envoi du compte de taxes pour l'année 2017

Madame la mairesse suppléante informe la population les comptes de taxes seront mis à la poste dans les prochains jours selon le délai imparti.

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Garon, conseiller, demande que les questions posées par les citoyens et répondues par les membres du conseil soient détaillées aux procès-verbaux.

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Voici les questions posées par les citoyens :

Question : Demande de suivi pour une subvention. (M. Yves Bédard)

Réponse : Une rencontre est prévue avec le Député à la fin du mois, le dossier suit son cours. (M. Émond, Mme Michaud)

Question : Demande de suivi pour le règlement d'emprunt. (M. Yves Bédard)

Réponse : Une rencontre est prévue avec le Député à la fin du mois, le dossier suit son cours. (M. Émond, Mme Michaud)

Question : Demande de suivi sur frais d'avocat réf. : comptes à payer de décembre 2016. (M. Laurent Langlois)

Réponse : Le total de la facture a été payé, adopté lors de la séance du 19 déc. 2016. (Mme Michaud)

Question : Questionnement sur le salaire des années passées des conseillers. (M. Laurent Langlois)

Réponse : Les conseillers considèrent que le salaire était adéquat.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse suppléante, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-01-011

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20h05

Certificats de crédits

Je, soussignée Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

**Hélène Michaud
MAIRESSE SUPPLÉANTE**

**Kathy Paré
Secrétaire**